

Je vous félicite des résultats très satisfaisants du commerce du Pays pendant l'année dernière : le Revenu a tellement dépassé les Estimations, que j'ai pu sans inconvénient faire face aux dépenses considérables et imprévues dont le Pays s'est trouvé chargé.

Honorables Messieurs et Messieurs :

La grande question de l'Union des Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique* en est arrivée maintenant à une position telle qu'elle fait espérer une prompte solution favorable. C'est pourquoi je me flatte et je crois qu'il sera possible d'adopter, pendant la présente Session, les mesures nécessaires pour compléter, en ce qui concerne cette Province, les détails du projet, et j'ose exprimer le confiant espoir que le prochain Parlement qui se tiendra dans ces murs ne se bornera pas à une Assemblée de Représentants du *Canada*, mais comprendra ceux de toutes les Colonies *Britanniques de l'Amérique Septentrionale*.

J'ai le plaisir de pouvoir vous féliciter de la prospérité générale qui règne dans toutes les classes de la société en cette Province, et je prie Dieu que vos Conseils guidés par la Divine Providence assurent ce qui est la fin véritable de tout Gouvernement, l'avancement moral et matériel de la masse du peuple.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

Ordonné, Que le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature soit pris en considération Lundi prochain.

Ordonné, Que les Votes et Délibérations de cette Chambre soient imprimés, après avoir été examinés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression ; et que nul autre que celui qu'il désignera pour cet objet ne se permette de les imprimer.

Résolu, Qu'il soit nommé des Comités Spéciaux Permanents de cette Chambre pour les objets suivants :—1. Des Privilèges et Elections :—2. Des lois expirantes :—3. Des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.—4. Des Divers Bills Privés.—5. Des Ordres Permanents.—6. Des Impressions.—7. Des Dépenses Contingentes.—8. Des Comptes Publics.—9. Des Banques et du Commerce.—10. D'Immigration et de Colonisation ; lesquels dits Comités auront respectivement pouvoir de s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire Rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur iceux ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Résolu, Que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'Election d'un Membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'en suivront ; et si deux Membres sont élus pour la même Division Electorale, ils devront s'absenter jusqu'à ce que l'Election soit décidée.

Résolu, Que s'il appert qu'une personne a été élue Membre de cette Chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues ou de menées, la Chambre procédera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui ont pris une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.

Résolu, Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un Membre de l'Assemblée Législative, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra du Parlement Provincial, ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la Constitution.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre un Rapport du Bibliothécaire de l'Assemblée Législative sur l'état de la Bibliothèque du Parlement, lequel a été lu comme suit :—
A l'Assemblée Législative du Canada, en Parlement Provincial assemblée :

Le Bibliothécaire a l'honneur de présenter son Rapport sur l'état de la Bibliothèque Parlementaire, lequel est comme suit :—

La translation des Livres de Québec à Ottawa a pu se faire sans perte ni avaries notables.